

## Prix d'Excellence AIRHM 1998

### L'INTÉGRATION EN GARDERIE DES ENFANTS DÉFICIENTS : LES ATTITUDES, LES CONNAISSANCES ET LES CONDITIONS DANS LES MILIEUX

Patricia Gazzoni

Sous la direction de Madame Pauline BEAUPRE  
Présenté à la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke  
en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts.

Depuis les deux dernières décennies, les services offerts aux personnes ayant une déficience ont évolué considérablement grâce au principe de normalisation (Wolfensberger, 1991). Ce principe a permis aux personnes déficientes intellectuelles, physiques et sensorielles de s'intégrer à la société (Institut Roeher, 1992). L'institut national pour la déficience mentale (1990) souligne qu'à la base de l'intégration sociale se trouve la conviction que : "l'enfant qui a des besoins spéciaux a le droit de croître et de prendre place au sein de la société" (p. 1); par conséquent l'intégration sociale des enfants ayant une déficience devrait commencer dès la garderie. Cependant, Irwin (1992) mentionne que, souvent, l'intégration sociale est considérée comme un privilège plutôt que comme un droit. Au Québec, en 1983, l'Office des services de garde à l'enfance s'est intéressé sérieusement aux enfants ayant des incapacités en adoptant une politique d'intégration qui a permis de tripler le nombre d'enfants intégrés dans les garderies (Rodier, 1992).

Malgré cette augmentation substantielle du nombre d'enfants intégrés dans les services de garde, l'étude menée par Defoy (1992) démontre que l'intégration sociale des enfants présentant une déficience se réalise difficilement au Québec, car la politique d'intégration proposée par l'Office des services de garde à l'enfance n'est pas tout à fait respectée par les garderies. Par ailleurs, l'intégration sociale, dans les services de garde, des enfants ayant une déficience, semble apporter des bienfaits à l'enfant lui-même, aux parents, aux pairs ainsi qu'au personnel de la garderie (Baillargeon, 1986). Cependant, Irwin (1992) mentionne qu'à cause des mauvaises conditions d'application de ce processus dans les garderies, un grand nombre d'obstacles viennent nuire à cette intégration. Plusieurs auteurs (Goupil, 1990; Larrivee et Cook, 1979) soutiennent, dans leurs recherches, que le non-respect des conditions d'intégration influence directement les attitudes des intervenantes et des intervenants. Mais qu'est-ce qui influence la création d'une attitude positive plutôt que négative? Aucune donnée n'est disponible au niveau des garderies. Les données pouvant fournir des éléments de réponse à cette question proviennent du contexte d'intégration scolaire. En ce sens, des recherches ont démontré que le personnel enseignant manifeste des attitudes ambivalentes ou négatives à l'égard de l'intégration scolaire (Vienneau, 1992). Il ressort de ces études que les principaux facteurs susceptibles d'influencer positivement ou négativement les attitudes du personnel enseignant sont l'âge, le sexe, le niveau d'enseignement, la préparation (dont la connaissance de la déficience), les caractéristiques des élèves et les ressources humaines et matérielles.

Toutefois, ces facteurs sont-ils les mêmes chez les éducatrices et chez les éducateurs? Y a-t-il d'autres facteurs spécifiques aux milieux de garde? Pour cette raison, la présente étude vise les objectifs suivants:

1. Décrire et comparer les attitudes des éducatrices et des éducateurs de garderie selon différents aspects de l'intégration et selon différents types de clientèles intégrées;
2. décrire et comparer le niveau de connaissance des éducatrices et des éducateurs de garderie selon les caractéristiques des clientèles et selon les types de clientèles intégrées;
3. décrire les corrélations entre les attitudes à l'égard de l'intégration et le niveau de connaissance sur les clientèles intégrées, globalement et pour chaque type de clientèle intégrée;
4. Identifier des caractéristiques des éducatrices et des éducateurs associées aux attitudes à l'égard de l'intégration des enfants ayant une déficience dans les services de garde et
5. décrire les conditions d'intégration mises en place dans les différents milieux de garde.

L'échantillon est composé de 38 éducatrices et éducateurs travaillant dans les services de garde, de 20 coordonnatrices et coordonnateurs responsables des garderies participantes ainsi que de 20 garderies de la région de Sherbrooke. La collecte des données de cette étude descriptive s'est réalisée à l'aide de quatre questionnaires : renseignements personnels, échelle d'attitudes, connaissance des clientèles et conditions d'intégration dans les services de garde. La passation de ces questionnaires se fait dans un seul temps. Des analyses descriptives et de variance ont été effectuées pour traiter les données quantitatives. De plus, une analyse de contenu est effectuée pour les données qualitatives.

Les résultats de cette étude démontrent que les attitudes des éducatrices et des éducateurs sont plutôt favorables à l'intégration sociale des enfants ayant une déficience, dans les services de garde. Cependant, les répondantes et les répondants perçoivent avoir un faible niveau de connaissance des caractéristiques des clientèles. De plus, les résultats permettent de constater que plusieurs garderies ont déjà vécu une expérience d'intégration. Or, d'après les coordonnatrices et les coordonnateurs, cette dernière est ou a été une expérience relativement facile à vivre pour les garderies participantes, malgré le fait que les conditions d'intégration ne sont pas toujours présentes.

Finalement, il est possible de conclure qu'une bonne formation du personnel, l'ajout de ressources financières et une étroite collaboration entre les organismes pourraient faciliter grandement l'intégration des enfants ayant une déficience dans les garderies.

---

Pour de plus amples informations, contactez  
Mme Patricia GAZZONI : 1548 Murier ROCK FOREST (Québec), J1N 1R5